



Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Port-Lazo Boulgueff & Kérarzic

Assemblée Générale du 12 Aout 2022 Rapport Moral

Compte Rendu

Enfin l'horizon s'est élargit sur les activités de notre amicale et jusqu'à présent nous avons pu mener à bien la majorité de notre programme.

Situation générale de l'Amicale

Nous comptabilisons, à ce jour, 162 adhérents, soit 17 de plus qu'en 2021, mais Environ 40 adhérents ne sont toujours pas à jour de leurs cotisations.

Nous vous tenons informé de la vie de notre amicale au travers de nos deux éditions des Echos de l'Ost Pic, de notre site internet tenu régulièrement par Jean Quinquis de même que notre page Facebook.

Depuis quelques temps vous avez la possibilité de régler vos cotisations en ligne par carte bancaire ainsi que vos achats sur le vide bateau et la Fête de la mer.

Les explications ainsi que la marche à suivre figure sur notre site internet.

Pour nous contacter ou nous donner votre avis vous pouvez utiliser notre adresse mai : pecheursplaisanciers.plouezec@gmail.com

Bilan de nos activités depuis notre AG du 09 Septembre 2021

Fin 2021

La sortie des 4 et 5 septembre à Binic a été annulée du fait de mauvaises conditions météo.

Nous avons participé au forum des associations 11 septembre où nous avons présenté notre amicale et fait 3 nouveaux adhérents.

Le 15 septembre nous avons enfin effectué notre voyage dans les Abers maintes fois reporté mais qui a eu un franc succès

Le 30 octobre nous avons eu un atelier hivernage avec Gaëtan. et le 27 novembre un atelier recettes de la mer où certain d'entre nous ont mis en avant leurs talents de cuisiniers, pour le régal de tous.

Et enfin le 1^{er}décembre nous avons remis un chèque de soutien à la SNSM en présence de quelques membres du conseil municipal de Plouezec et de Paimpol, des membres du bureau de notre amicale et de représentants de la presse locale..

Activités 2022

Pour ce début d'année, les effets du Covid se faisant encore sentir, nous avons préféré annuler, à regret, la galette des rois

Par contre la vie a repris son cours pour notre amicale car nous avons organisé nos 4 ateliers de début de saison. En janvier un atelier sur les mécaniques des marées, en février un petit rappel des techniques de mouillage, en mars un atelier interactif où les experts ont partagé leurs techniques de pêche mais bien entendu sans révéler leurs lieux

favoris et enfin, en avril, une revue des règles de sécurité sous la houlette de la SNSM.

Notre désormais traditionnel vide bateau couplé à une exposition d'art local, sous le parrainage du sculpteur Kito, s'est déroulé le lundi de Pâques et pas moins de 300 visiteurs ont parcouru les allées de notre exposition avant d'aller déguster notre frites, crêpes saucisses et j'en passe.

Le 27 avril 50 personnes s'étaient donnés rendez vous sur le parking de l'Ostréa pour un voyage dans le Léon et la Baie de Morlaix après une visite de saint Pol de Léon et un excellent repas, la croisière autour de l'île de Batz s'est avérée fructueuse en anecdotes de naufrages et de naufragés grâce à un capitaine enjoué et communicant.

Le 28 mai la sortie en mer pour la plage du Palus s'est trouvée un peu perturbée à cause de fortes vagues et certains ont préféré bifurquer vers Brehec..

La sortie du 25 juin a été annulée faute de participants

Pas moins de 10 bateaux ont participé à la sortie du 27 août qui nous a emmenés faire le tour de Bréhat sous la surveillance des autorités maritimes, une fois n'est pas coutume, et nous nous sommes retrouvés au ponton central de Lézardrieux pour le déjeuner.

Après deux ans nous étions en manque de notre fête de la mer. Malgré quelques automatismes à retrouver on peut dire que ce fut un excellent cru avec le soleil, des groupes musicaux attractifs et un très nombreux public. Mais surtout des bénévoles qui ont œuvré pour que cette manifestation soit réussie.. Un grand merci à eux.

Activités pour fin 2022

Outre la tenue de la présente AG, nous participerons au forum des associations organisé par la mairie de Plouezec le 10 septembre.

Nous avons prévu 2 sorties en mer à la fin Aout et en septembre, ainsi que nos deux ateliers de fin de saison..

Prévisions pour 2023

Nous allons reprendre notre rythme de croisière avec la galettes des rois le samedi 7 janvier, Le vide bateau et l'exposition le 10 avril, un voyage en Bretagne sud, la fête de la mer le dimanche 9 juillet, mais aussi nous participerons au festival des chants de marins les 4-5 et 6 aout et notre assemblée générale le vendredi 18 Aout.

Sans oublier bien sûr les ateliers et les sorties en mer.

Vous pourrez voir le détail de ce programme sur le document projeté en fin de séance.

Autres sujet d'implication de l'APPPLBK

Conseil Portuaire

Le conseil s'est tenu le mardi 27 janvier 2022 de 10h à 12h

L'examen des comptes administratif 2021, de l'affectation des comptes de résultat 2021 et les prévisions budgétaires 2022 ont duré la totalité du temps qui nous était impartis et malheureusement nous n'avons pas eu la possibilité d'évoquer les points particuliers que nous avions notés.

Comme nous l'avions plusieurs fois proposé, soit nous recevons les documents comptables 15 jours avant la réunion, soit il y a une réunion spécifique pour l'examen des comptes ce qui laisse plus de temps pour aborder les sujets concrets

Nous proposons de transmettre à monsieur le maire, en amont de cette réunion ; un courrier précisant les points que nous voulons voir abordés..

Il est à rappeler que nous n'avons, encore une fois pas reçu de CR de la réunion précédente.

Site de Port Lazo et Boulgueff

Pour 2022 les tarifs sur les deux sites de mouillages ont subis une augmentation de 2%

Projet « Récifs »

Comme nous l'avions évoqué lors de notre dernière AG beaucoup de questions restaient en suspens, l'obtention d'aides financières privées et participatives, l'obtention de l'AOT, les choix et la fabrication des récifs etc...

Beaucoup de PB ont été résolus depuis et les récifs ont été mis en place le 22 juin sur le site défini dans l'AOT établis par la DDTM de Saint Brieuc

Reste à passer à la phase d'observation et de communication sur la colonisation des récifs et le recensement des espèces présentes.

CD22

L'assemblée générale du CD 22 s'est tenue samedi 2 avril 2022 à Binic Le comité représente 26 associations de plaisanciers soit environ 3000 personnes

Après la présentation du rapport moral par le président Claude Bougault et la lecture d'une communication de Jean Kiffer, président de la FNPP, les sujets abordés sont les suivants :

Campagne thon rouge 2022 idem à 2021

La pêche du Bar :identique à 2021 soit 2 bars par pêcheurs et par jour avec une taille minimale de 42 cm (du 1^{er} mars au 30 novembre)

Rappel arrêté de marquage :Celui-ci doit être fait immédiatement à bord après la prise sauf pour le maquereau, la langouste et le homard

Maintien de la zone de quiétude dans le projet d'extension de la réserve des 7 îles.

Pêche pied Côtes d'Armor : Infractions relevées en 2020

- 179 sous taille
- 63 quantités non respectées
- 24 hors période autorisées
- 9 absences de marquage
- 8 pêches interdites en apnée (Coquilles St Jacques)

Autres sujets les ZMEL (Zones de mouillage à équipements légers), Les dévasages et le rejet des vases sur l'estran, les stationnements en haut des plages et enfin les SPL (Société Publique Locale) Pour plus d'information vous pouvez consulter le compte rendu de l'AG du mois d'avril sur le site du CD 22

Mais peut être que le président Claude Bougault pourra nous en dire un peu plus.

En conclusion

2022 sera marquée par une bonne reprise de nos activités, une légère augmentation du nombre de nos adhérents et surtout une belle augmentation de

bénévoles qui sont prêt a donner un peu de leurs temps pour nous aider à mettre en place nos activités.

Questions réponse des adhérents

Vote du rapport moral

Contre 0 – Absentions 0 – pour 27
Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Rapport financier
Présentation Michel Roux

PRESENTATION DU BILAN FINANCIER 2021

Bilan par chapitres

Le 31 Décembre 2021, l'Amicale comptait **121** membres et les cotisations se sont montées à **1452 €**. Il y a eu, dans l'année, **11** adhésions de moins qu'en 2020 sans doute dû au Covid, mais tout de même **6** nouveaux adhérents. Preuve, s'il le fallait, de l'intérêt porté à notre association.

Les frais de gestion et de fonctionnement ont été de **1067.09 €**. Ils se répartissent essentiellement en assurance, en frais bancaires, en affranchissement, en bureautique, en équipements publicitaires, maintien du site et en entretien du matériel.

Le Poste Activités. Est un poste essentiel de l'Amicale, qui a fonctionné que partiellement à cause de la Covid. Nous avons dépensé **2049.10 €** répartis entre les ateliers, (ceux qui ont pu se faire), la sortie annuelle dans les Abers, et nous avons investi cette année dans des bancs et des tables pour être autonome à la fête de la Mer, cela complète notre barnum.

Cette année 2021, l'Amicale a pu faire un don de **200 €** à la SNSM.

La Fête de la Mer. Comme en 2019, on y croyait, malheureusement annulée. Nos sponsors ont participé tout de même à hauteur de **1250 €**. Nous avons fait pour **177.79 €** de dépenses notamment, l'achat des lots pour la loterie et des jeux. Comme l'année précédente, nous avons un résultat positif de **1072.51 €**. Qui a permis des investissements pour le poste activités : les tables et les bancs.

Le bulletin de liaison l'Echo de L'Ost-Pic, les 2 bulletins ont coûté **389.37 €** entre l'impression et l'expédition, l'apport des sponsors a été de **100 €**. Le résultat est de **moins 289.37 €**.

La subvention. Il faut compter dans les recettes les **140 €** de subvention de la Municipalité de Plouézec, et nous en remercions Monsieur le Maire.

Pour Conclure :

Le 31 décembre 2021, nos dépenses ont été de **6987.28 €**, nos recettes de **6178.23 €** soit un résultat annuel pour 2021 négatif de **809.05 €**

Le solde du Compte Bancaire est : **423.60 €**, celui de la Caisse en espèces : **128.24 €**.
Le solde du Livret A d'épargne se monte à **6509.99 €** qui corresponds à notre réserve habituelle d'une année pour la Fête de la Mer dans le cas d'une météo catastrophique, par exemple, ou même dans le pire des cas, d'une annulation.

Comptes de résultats

Pour résumer :

Tous les comptes confondus, c'est à dire, le Compte Bancaire, la Caisse Espèces et le Livret Epargne :

Au 1er janvier 2021, le solde était de **7870.88 €**

Au 31 décembre 2021, le solde total est de **7061.83 €**

Ce qui confirme un résultat annuel négatif pour 2021 de **809.05 €**

Nous avons également un compte titre au Crédit Agricole de **30 €**

Vote du rapport financier

Contre 0 – abstentions 0- pour 27

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Renouvellement des membres du bureau

Les membres sortants sont Gérard Gourdet, Dominique Plouzin, Michel Rickauer et Hermine Van Roosmalen

Se représente : Gérard Gourdet, Dominique Plouzin, Michel Rickauer et Hermine Van Roosmalen

Nouveaux candidats : Chantal Maffioli, Jean-Jacques Tremel

Contre 0 – Abstention 0 – pour 27

Les candidats sont élus à l'unanimité

Cotisations 2023

Pour 2023 le conseil d'administration propose de porter les cotisations à 15 €.

Pour 26– Contre 1 – Abstention 0

Le montant des cotisations 2023 est adopté

Présentation du programme d'activités 2023

Paroles données aux participants et invités

Michel Rickauer ajoute que l'amicale a toujours un représentant dans la nouvelle commission Mer Littoral du quartier maritime de Paimpol. Cette commission a pour objectif de valider les projets présentés et répartir les fonds européens délégués au territoire par la Région Bretagne.

La parole est ensuite donnée à Claude Bougault, Président du CD 22 de la FNPP. Il évoque les points suivants

- *Stationnement sur la grève : les interdictions se multiplient souvent au détriment des pêcheurs plaisanciers. La décision en reviendrait finalement au maire.*
- *La DDTM diminue le nombre de mouillages individuels (parfois sauvages) au profit des ZMEL (zone de mouillages et d'équipements légers). Bréhat est particulièrement concernée. Des rencontres sont en cours entre la DDTM, les élus et les usagers pour trouver des solutions ...*
- *La gestion de certains ports par le département à travers la Société Publique Locale Eskale d'Armor depuis le 1er janvier 2022 n'est pas sans susciter quelques inquiétudes du côté des usagers (propositions de services rentables mais non demandées, création d'AOT sur les terre- pleins, augmentation des tarifs, gestion des salles occupées auparavant par les associations ...)*

Gille Pagny, maire-adjoint de Plouézec et conseiller départemental précise que le projet SPL a été initié sous l'ancienne mandature et s'engage à se pencher sur les points évoqués notamment sur le port de Paimpol.

Il constate que l'APPPLBK a mieux que d'autres surmonté une période difficile et repris une forte activité qui entraînera une augmentation de la subvention municipale.

Clôtures de l'AG 2022

Le Président

André Hagard